

# La doctrine sociale de l'Église

Première partie :	Principes et Valeurs
Seconde partie :	La vie en société
Troisième partie:	Les relations internationales
Quatrième partie:	Caritas in Veritate

# Première partie

## Principes et valeurs

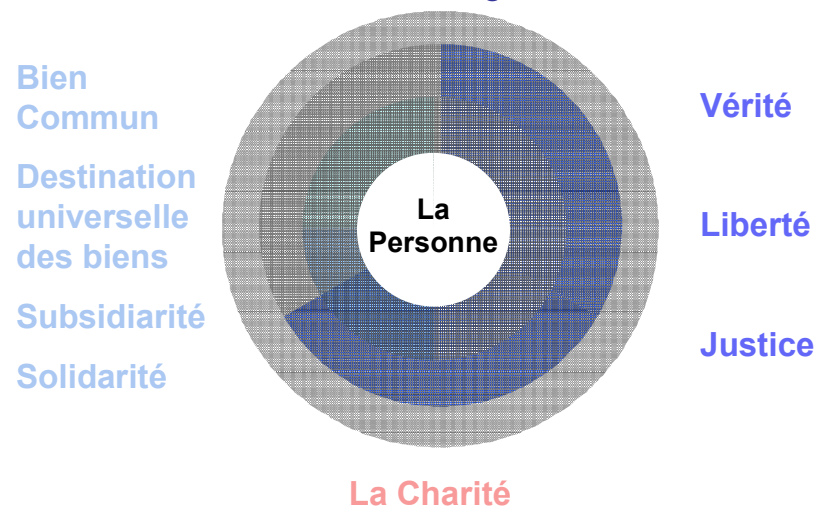
- Rappel historique
- La personne humaine et ses droits
- Le bien commun
- La destination universelle des biens
- La subsidiarité
- La solidarité
- La vérité
- La liberté
- La justice
- « Par-dessus tout, qu'il y ait la charité »

## Rappel historique

- La doctrine sociale annonce et actualise l'Évangile afin d'en féconder la société. C'est une composante essentielle de l'évangélisation.
- La doctrine sociale est le fruit de l'expression de tous les membres de l'Église..
- Elle annonce avant tout ce que l'Église possède en propre: « une vision globale de l'homme et de l'humanité ».
- Elle s'adresse d'abord à la communauté ecclésiale, mais au-delà à tous les hommes de bonne volonté.

Rerum Novarum	Leon XIII	1891	La question ouvrière
Quadragesimo anno	Pie XI	1931	Le principe de subsidiarité Réfutation du libéralisme
Divini Redemptoris	Pie XI	1937	Réfutation du communisme
Mater et magistra	Jean XXIII	1961	Communauté et socialisation
Pacem in terris	Jean XXIII	1963	La communauté internationale
Gaudium et spes	Vatican II	1965	La personne humaine
Dignitatis humanae	Vatican II	1965	La liberté religieuse
Populorum progressio	Paul VI	1967	Le développement humain est le nouveau nom de la paix
Octogesima adveniens	Paul VI	1971	Actualisation de Rerum novarum
Laborem exercens	Jean Paul II	1981	Spiritualité du travail humain
Sollicitudo rei socialis	Jean Paul II	1987	Progrès et développement. La paix est le fruit de la solidarité
Centesimus annus	Jean Paul II	1992	La solidarité
Caritas in veritate	Benoît XVI	2009	Le don dans l'économie de marché

## Les principes et les valeurs de la doctrine sociale de l'Église



## La Personne Humaine et ses droits

- *A l'image de Dieu il le créa, homme et femme Il les créa (Gn 1,27)*
- Chacun est appelé à découvrir librement le sens de son existence et de l'histoire.
- Les deux commandements « semblables » : aimer Dieu et aimer son prochain.
- Réalité de la blessure du péché originel: la transformation de la société dépend d'abord de la transformation intérieure des personnes (Catéchisme de l'Église catholique).
- La vocation de la personne humaine est Dieu lui-même. La personne ne peut être instrumentalisée par des structures.

- La racine des droits de l'homme est dans la dignité de tout être humain, non dans la volonté des hommes ou des états.
- La proclamation des droits de l'homme est un effort important vers la reconnaissance de la dignité humaine (*Dignitatis humanae*)
- Le premier des droits est le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle.
- On ne peut revendiquer ses droits sans accomplir ses devoirs (*Caritas in veritate*)
- Ce qui est vrai pour la personne l'est également pour les peuples et les nations.

## Le bien commun

- La personne ne peut trouver sa réalisation uniquement en elle-même, indépendamment de son être « avec » et « pour » les autres.
- Le bien commun est l'ensemble des conditions sociales qui permettent aux groupes et aux personnes d'atteindre leur perfection de façon plus totale et plus aisée (*Gaudium et spes*)
- Chacun est tenu de le rechercher selon ses capacités, en visant le bien des autres comme si c'était le sien. Chacun doit pouvoir en bénéficier.
- Le bien commun est la raison d'être de l'autorité politique.
- Il n'est pas une fin en soi: il n'a de valeur qu'en référence à la poursuite des fins dernières des personnes et au bien commun de la création toute entière.

## La destination universelle des biens

- Dieu a donné la terre à tout le genre humain, sans privilégier ni exclure personne.
- Chaque homme doit pouvoir bénéficier du bien être nécessaire à son plein développement. Il s'agit d'un droit naturel de chaque personne, prioritaire par rapport à tout ordre juridique ou tout système économique.
- La propriété privée assure à chacun autonomie et liberté personnelle et familiale. Elle doit être équitablement accessible à tous.
- La propriété privée n'est ni absolue ni intouchable. Elle est un instrument pour le respect de la destination universelle des biens.
- L'option préférentielle pour les pauvres: quand nous leur donnons le nécessaire, nous leur rendons ce qui est à eux (St Grégoire le Grand)

## La subsidiarité

- Toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en situation d'aide (« subsidium ») par rapport aux sociétés d'ordre mineur.
- La subsidiarité consiste à la fois à ne pas « faire à la place », et à soutenir, assister.
- Toute personne, toute famille, tout corps intermédiaire, ont quelque chose d'original à offrir à la communauté.
- la subsidiarité implique le respect et la promotion de la personne, de la famille, la mise en valeur des associations et des organisations intermédiaires.
- En contrepartie, c'est un devoir pour chacun de participer à la vie culturelle, économique, sociale et politique de la communauté à laquelle il appartient.

## La solidarité

- La solidarité est un principe social ordonnateur des institutions grâce auquel les « structures de péché » qui dominent les rapports entre les personnes et les peuples doivent être dépassées et transformées en « structures de solidarité ».
- C'est également une vertu morale: détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, au lieu d'exploiter ou opprimer l'autre pour son propre profit.
- Ce principe implique pour chacun de toujours plus cultiver la conscience de sa dette vis-à-vis de la société à laquelle il appartient.
- A la lumière de la foi, la solidarité se dépasse elle-même pour prendre les dimensions spécifiquement chrétiennes de la gratuité totale, du pardon et de la réconciliation.

## La vérité

- Les hommes sont tenus de tendre continuellement vers la vérité, de la respecter et de l'attester.
- La vérité ou véracité est la vertu qui consiste à se montrer vrai en ses actes et à dire vrai en ses paroles.
- Plus l'on s'efforce de traiter les problèmes sociaux dans la vérité, plus on s'éloigne de l'arbitraire.
- La vérité n'est ni l'ensemble ni l'une seule des opinions diverses.
- La vérité libère l'amour de l'étroitesse de l'émotivité.

# La liberté

- La liberté est un signe de la dignité sublime de chaque être humain. Chaque personne a le droit d'être reconnue comme un être libre et responsable.
- L'exercice de la liberté implique la référence à une loi morale naturelle, à caractère universel.
- La valeur de la liberté est respectée quand il est permis à chaque membre de la société de réaliser sa vocation personnelle.
- La liberté est aussi capacité de refus de ce qui est moralement négatif.

# La justice

- Vertu cardinale, la justice consiste en « la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû ».
- Justice commutative, distributive, légale, sociale.
- « Ce qui est juste » n'est pas originellement déterminé par la loi, mais par l'identité profonde de l'être humain.
- La justice peut en arriver à se nier elle-même si elle ne s'ouvre pas à cette force plus profonde qu'est l'amour. La justice trouve son complément dans la charité.
- Mais inutile de parler de solidarité et de charité tant que la justice n'est pas respectée!



## « Par-dessus tout, qu'il ait la Charité »

- L'amour est le critère suprême et universel de l'éthique sociale. Il présuppose et dépasse la justice.
- Les valeurs de la vérité, de la liberté et de la justice naissent et se développent à partir de la source intérieure de la charité.
- Aucune législation, aucun système de règles ou de conventions ne parviendront à persuader les hommes et les peuples à vivre dans l'unité, la fraternité et la paix.
- La charité sociale et politique doit tendre à organiser et structurer la société.

## Seconde partie

### la vie en société

- La famille, cellule vitale de la société
- La dignité du travail
- Le droit au travail
- Les droits des travailleurs
- Morale et économie
- Initiative privée et entreprise
- La communauté politique
- L'autorité politique
- La démocratie

## La famille, cellule vitale de la société.

- Le couple est l'expression première de la communion des personnes (Gaudium et Spes). La famille est la première société naturelle, au centre de la vie sociale.
- Dans ce berceau de la vie et de l'amour, l'homme devient conscient de sa dignité, et se prépare à affronter son destin unique et irremplaçable (Centesimus Annus).
- L'état et la société sont au service (subsidiarité) de la famille (Familiaris Consorsio)
- Le mariage est le fondement de la famille, il implique la totalité du don, la fidélité, l'indissolubilité, la fécondité (Familiaris Consorsio).
- Les parents sont les premiers (mais pas les seuls) éducateurs (Familiaris Consorsio)
- Seuls les époux peuvent juger de l'intervalle entre les naissances et du nombre des enfants (Gaudium et spes).
- Les familles sont des acteurs essentiels de l'activité économique, non par la logique des marchés, mais par celle du partage et de la solidarité.
- Le respect d'un « salaire suffisant pour entretenir la famille et la faire vivre dignement » est nécessaire pour protéger le rapport entre famille et travail (salaire familial; allocations, salaire au foyer)(Quadragesimo anno)
- Il faut éliminer en particulier tous les obstacles qui contraignent la femme qui travaille à ne pas accomplir pleinement ses fonctions maternelles (Laborem exercens)
- La société ne doit jamais manquer à son devoir fondamental de respecter et de promouvoir la famille.

## La dignité du travail

- Le travail précède la chute: il n'est ni une punition, ni une malédiction. Il est un commandement de Dieu, un moyen de sanctification.
- Par la transformation du monde dans le travail, nous participons à l'œuvre de la création et de la rédemption (*Laborem exercens*)
- *Rerum novarum* a avant tout rappelé la dignité inaliénable du travailleur: son travail est « œuvre ».
- Plus important que son aspect objectif et contingent, le travail possède un aspect subjectif stable, lié à la dignité inaliénable de celui qui le réalise et se réalise ainsi (*Laborem exercens*)
- La dimension subjective du travail doit toujours l'emporter sur sa dimension objective. Le travail ne peut être une simple marchandise.
- Le travail est une obligation morale par rapport au prochain, à la famille, à la nation, à la famille humaine toute entière (*Laborem exercens*)
- Par son caractère subjectif, le travail est supérieur à tout autre facteur de production, en particulier le capital. Il est une cause efficiente du processus de production, alors que le capital en est une cause instrumentale (*Laborem exercens*)
- La « principale ressource » et le « facteur décisif » aux mains de l'homme, c'est l'homme lui-même (*Centesimus annus*)
- Le rapport entre capital et travail doit aussi s'exprimer par la participation des travailleurs à la propriété, à sa gestion et à ses fruits (*Laborem exercens*)

## Le droit au travail

- Le travail est un droit fondamental et un bien, apte à accroître la dignité de toute personne (*Dies Domini*)
- Le « plein emploi » est un objectif nécessaire pour tout système économique qui veut tendre vers la justice et le bien commun (*Centesimus annus*)
- Le rôle de l'état n'est pas de créer les emplois, mais les conditions favorables aux créations d'emplois, en favorisant les « libres processus d'auto organisation de la société » (*Centesimus annus*)
- Le travail est le « fondement sur lequel s'édifie la vie familiale, qui est un droit et une vocation pour l'homme » (*Laborem exercens*)
- La présence des femmes dans le secteur du travail est nécessaire et doit être garantie, en respectant la dignité et la vocation de la femme (*Laborem exercens*)

## Les droits des travailleurs

- Le magistère a énuméré de nombreux droits: juste rémunération, repos, conditions de travail physiques et morales, chômage, retraite, etc. (*Laborem exercens*)
- Le juste salaire est celui qui permet au travailleur de vivre et de faire vivre dignement sa famille (*Gaudium et spes*). L'accord entre employeur et employé ne suffit pas à rendre juste le salaire (*Rerum novarum*)
- La grève est légitime quand elle est un recours inévitable en vue d'un bénéfice proportionné lié aux conditions de travail, et si ses objectifs ne sont pas contraires au bien commun (*Catéchisme de l'Église catholique*)
- Les syndicats sont des éléments indispensables à la vie sociale. Ils doivent peser leurs choix en fonction du bien commun (*Laborem exercens*)

## Morale et économie

- L'activité économique doit être considérée et accomplie comme une réponse reconnaissante à la vocation que Dieu réserve à chaque homme.
- Les richesses sont destinées à produire des bénéfices pour les autres et pour la société ( Le Pasteur; Hermas)
- Si la science économique a bien ses lois propres, elle reste cependant soumise au jugement moral (Quadragesimo anno)
- L'efficacité économique et la promotion d'un développement solidaire de l'humanité sont des objectifs inséparables.
- La liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale.

## Initiative privée et entreprise

- Chacun a le droit d'initiative économique, pour contribuer à une abondance profitable à tous, et pour recueillir les justes fruits de ses efforts. (Catéchisme de l'Église Catholique)
- L'entreprise doit se caractériser par sa capacité de servir le bien commun de la société, et de mettre en valeur les capacités des personnes impliquées (Centesimus annus)
- Le profit est le premier et juste indicateur du bon fonctionnement de l'entreprise (Centesimus annus) . Mais il ne signifie pas toujours que l'entreprise sert bien la société (Catéchisme de l'Église Catholique)
- Le marché libre est l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre aux besoins avec efficacité (Centesimus annus)

## La communauté politique

- La communauté politique est l'unité organisatrice d'un peuple, qui se caractérise par un partage de vie et de valeurs, source de communion au niveau spirituel et moral (*Pacem in terris*)
- La communauté politique poursuit le bien commun lorsqu'elle agit en faveur d'un exercice réel par les citoyens des droits de l'homme et des devoirs qui y sont liés (*Pacem in terris*)
- La signification profonde de la vie en société est basée sur l'amitié civile (St Thomas d'Aquin), mise en œuvre la plus authentique du principe de fraternité, indissociable de ceux d'égalité et de liberté (JP II, discours du Bourget)
- Lorsque peuple et nation ne coïncident pas, les minorités ont droit à leur existence, leur culture, voire leur autonomie (*Pacem in terris*)

## L'autorité politique

- Toute communauté humaine a besoin d'une autorité qui la régisse. Celle-ci a donc pour auteur la nature et donc du même coup Dieu lui-même (*Pacem in terris*).
- Le sujet de l'autorité politique est le peuple, détenteur de la souveraineté. Mais le consensus populaire ne suffit pas pour définir ce qui est juste.
- L'autorité doit se laisser guider par la loi morale (*Gaudium et spes*).
- Il est légitime de résister à l'autorité qui ne respecte pas les principes du droit naturel (Catéchisme de l'Église Catholique).
- L'autorité a le droit et le devoir d'infliger des peines proportionnelles à la gravité des délits (Catéchisme de l'Église Catholique).

## La démocratie

- La démocratie assure la participation des citoyens aux choix politiques. Elle est un instrument, non une fin en soi. Son caractère moral n'est pas automatique (Centesimus annus)
- Une démocratie authentique implique l'acceptation des valeurs démocratiques: dignité des personnes, respect des droits de l'homme et du bien commun. Le relativisme éthique est l'un des risques majeurs des démocraties (Centesimus annus)
- La communauté politique est au service de la société civile, selon le principe de subsidiarité (Catéchisme de l'Église Catholique)
- L'Église a droit à la reconnaissance juridique de son identité, et demande la liberté d'expression, d'enseignement, d'évangélisation, de culte public.



# Troisième partie

## les relations internationales

### le rôle des chrétiens

- Les règles fondamentales de la communauté internationale
- L'organisation de la communauté internationale
- La mondialisation de l'économie
- La coopération pour le développement
- Le rapport de l'homme à son environnement
- L'échec de la paix: la guerre

#### conclusion

- L'action pastorale
- L'engagement des laïcs
- La civilisation de l'amour

## Préambule

- L'Église est témoin du dessein divin: rassembler l'humanité dans la pleine unité dans le Christ (*Lumen Gentium*), dans la famille humaine universelle (*Pacem in Terris*)..
- Cette unité ne peut être que le résultat d'une communion sur le modèle trinitaire, conquête de la force morale et culturelle de la liberté (Jean Paul II, discours à l'ONU).

## Les règles fondamentales de la communauté internationale

- La communauté internationale est fondée juridiquement sur la souveraineté de chaque état membre (Pie XII, discours de Noël).
- La même loi morale universelle qui régit les rapports entre les hommes doit régir les rapports entre les états.
- De même que la vengeance privée a fait place à l'autorité de la loi à l'intérieur des états, un progrès semblable doit être réalisé dans les rapports entre les états. (*Centesimus annus*).

## L'organisation de la communauté internationale

- Il est nécessaire d'instaurer une autorité publique universelle, fruit d'un accord, et non « super-état mondial », jouissant d'une puissance efficace (*Gaudium et spes*), ordonnée au bien commun et respectant la subsidiarité.
- Des structures intergouvernementales doivent exercer un contrôle en particulier dans le domaine de l'économie, car l'obtention du bien commun est devenu hors de portée des états individuellement (*Centesimus annus*)
- Les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales ont un rôle très positif à jouer, dans la mesure où elles affrontent les problèmes de manière correcte (Jean Paul II, message à la secrétaire de la conférence des Nations Unies sur la Femme).
- Dans ce contexte, le Saint Siège œuvre non seulement pour la « liberté de l'Église », mais pour la promotion de la dignité humaine et des valeurs de liberté, vérité, justice et de charité.

## La mondialisation de l'économie

- La mondialisation économique est une nouvelle occasion de redistribution des richesses entre les diverses régions de la planète au profit des plus défavorisées (Jean Paul II, discours aux membres de la fondation « Centesimus annus »).
- Une économie financière qui est une fin en soi se prive de sa raison d'être: le service de l'économie réelle, et en définitive celui du développement des personnes et des communautés.
- La perte par les états de leur rôle central exige la mise en place d'instruments politiques et juridiques internationaux adéquats pour réguler les processus économiques et financiers.

## La coopération pour le développement

- Une tâche fondamentale de l'économie internationale est d'atteindre un développement intégral et solidaire de l'humanité, c'est-à-dire de « tout homme, tout l'homme » (*Populorum progressio*).
- Le sous-développement n'est pas uniquement le résultat de choix humains erronés, mais le résultat de mécanismes économiques, financiers et sociaux (*Sollicitudo rei socialis*).
- Au-delà de la logique de marché, la coopération internationale requiert la conscience d'un devoir de solidarité, de justice sociale et de charité universelle (*Populorum progressio*).
- La pauvreté de milliards d'hommes et de femmes est la question qui plus que toute autre, doit interpeller notre conscience humaine et chrétienne: nous sommes tous vraiment responsables de tous (*Sollicitudo rei socialis*).

## Le rapport de l'homme à son environnement

- Le gigantesque effort des hommes au long des siècles pour améliorer leurs conditions de vie correspond au dessein de Dieu (*Gaudium et spes*).
- Toute application scientifique doit être évaluée en fonction de son respect de l'homme, et de celui de toute autre créature. En agissant ainsi, nous participons à l'œuvre de la création, dont l'homme est le roi.
- La nature n'est ni un simple objet d'exploitation, ni un absolu supérieur à l'homme en dignité.

- L'environnement fait partie des biens que le marché ne peut défendre adéquatement (Centesimus annus).
- La croissance démographique est pleinement compatible avec un développement intégral et solidaire (Sollicitudo rei socialis).
- Un nouveau style de vie est nécessaire, recherchant le vrai, le bon, le beau, dans une croissance commune (Centesimus annus).

## L'échec de la paix: la guerre

- La paix est bien plus que l'absence de guerre: elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine, et requiert un ordre fondé sur la justice et la charité. Le développement est l'autre nom de la paix (Centesimus annus).
- Il est devenu humainement impossible de penser que la guerre soit le moyen adéquat pour obtenir justice (Pacem in terris).
- Un état agressé a le droit de se défendre par les armes contre une agression, dans le cadre de conditions rigoureuses (Catéchisme de l'Église Catholique).
- La communauté internationale a le devoir moral d'intervenir en faveur des groupes dont la survie ou les droits fondamentaux sont en cause (Jean Paul II, message pour la paix).
- L'Église propose l'objectif d'un désarmement général, équilibré et contrôlé (Jean Paul II, message à l'ONU).

## Conclusion: l'action pastorale

- Le message social de l'Évangile n'est pas une théorie, mais un fondement et une motivation de l'action (*Centesimus annus*). La doctrine sociale est un élément essentiel de la nouvelle évangélisation (*Centesimus annus*).
- L'action de l'Église dans le domaine social doit témoigner avant tout de la vérité sur l'homme et de l'exigence de son développement, car les valeurs de vérité, liberté, justice, charité en découlent (*Pacem in terris*).
- La doctrine sociale doit être la base d'une formation intense des chrétiens laïcs, afin qu'ils puissent pénétrer d'esprit chrétien la mentalité, les mœurs, les lois et les structures des communautés ou ils vivent (*Populorum progressio*).
- La doctrine sociale est un instrument efficace de dialogue entre les chrétiens et la communauté civile et politique.

## Conclusion: l'engagement des laïcs

- La spiritualité laïque n'est ni spiritualisme intimiste ni activisme social.
- Les laïcs participent « de l'intérieur » à la sanctification du monde, en exerçant leurs charges sous la conduite de l'Esprit, et en manifestant le Christ par le témoignage de leur vie (*Lumen gentium*).
- Les laïcs doivent agir selon la vertu de prudence, qui dispose à discerner toujours le vrai bien, et les moyens adéquats pour l'accomplir.
- La présence des fidèles laïques dans le domaine social est caractérisée par la notion de service, signe et expression de la charité. C'est la meilleure démonstration possible de crédibilité de la doctrine sociale (*Mater et magistra*).
- Service à la personne: particulièrement l'affirmation du droit inviolable à la vie, la défense de la dimension religieuse de l'homme, de la liberté de conscience, du mariage et de la famille.

- Service à la culture: promotion d'une culture sociale et politique inspirée de l'Évangile, en harmonie avec la dignité de la personne, respectueuse de la vérité; Promotion des devoirs éthiques non seulement des professionnels de la communication, mais des usagers eux-mêmes.
- Service à l'économie: aide au discernement sur les modèles de développement économique et social, en visant la dignité des personnes et des peuples; Promotion de la solidarité dans les structures économiques et sociales (*Caritas in veritate*).
- Service à la politique: la politique est une expression qualifiée et exigeante de l'engagement chrétien au service des autres (*Octogesima adveniens*); Discernement entre ordre légal et moral; Refus de ce qui s'oppose au contenu fondamental de la foi et de la morale, soutien de ce qui représente un pas dans la bonne direction.

## Conclusion: la civilisation de l'amour

- L'homme voudra toujours connaître, ne serait-ce que confusément, la signification de sa vie, de ses activités et de sa mort (*Gaudium et spes*). L'annonce de l'Évangile répond à ses interrogations.
- La foi illumine les principes moraux, fondements de l'ordre privé et public, qui seul peut sauvegarder la prospérité de l'état (*Summi pontificus*).
- L'espérance chrétienne apporte un grand élan à l'engagement social par la confiance dans la possibilité d'un monde meilleur, avec la conscience qu'il ne peut exister de paradis sur terre (*Mater et magistra*).
- L'amour doit être la norme constante de l'action dans la vie sociale. Seule la charité peut changer complètement l'homme (*Novo millennio ineunte*)

*Au soir de cette vie, je paraîtrai devant Vous les mains vides, car je ne Vous demande pas, Seigneur, de compter mes œuvres.*

*Toutes nos justices ont des taches à vos yeux.*

*Je veux donc me revêtir de votre propre justice et recevoir de votre amour la possession éternelle de Vous-même...*

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus



## Quatrième partie

### Caritas in Veritate

- L'amour dans la Vérité
- Relire Populorum Progressio
- Panorama de la situation actuelle
- La logique du don dans l'économie de marché
- Droits et devoirs de l'homme
- Une seule famille humaine
- Technique et anthropologie
- La force de l'humanisme chrétien

## L'amour dans la vérité

- Chaque personne trouve son bien en adhérant au projet que Dieu a sur elle. Elle trouve dans ce projet sa propre vérité, et en y adhérant, elle devient libre.
- La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église.
- Ce n'est que dans la vérité que l'amour resplendit: la vérité donne sens et lumière à l'amour.
- L'amour sans vérité est la proie des émotions et de l'opinion contingente des êtres humains.
- Vivre la charité dans la vérité conduit à comprendre que l'adhésion aux valeurs du christianisme est indispensable à l'édification d'une société bonne et d'un véritable développement humain intégral.
  
- La charité dépasse la justice et la complète par la logique du don et du pardon.
- Vouloir et rechercher le bien commun est une exigence de la justice et de la charité: on aime d'autant mieux son prochain que l'on travaille d'avantage en faveur du bien commun, qui répond également à ses besoins réels.
- Le risque de notre époque réside dans le fait qu'à l'interaction déjà réelle entre les personnes et les peuples ne correspond pas l'interaction éthique des consciences et des intelligences, en vue d'un développement vraiment humain.
- Sans vérité, on aboutit à une vision empirique et sceptique de la vie, incapable de s'élever au-dessus de l'agir, car inattentive à saisir les valeurs qui permettraient de la juger et de l'orienter

## Relire Populorum Progressio

- Quarante ans après sa publication, « Populorum Progressio » mérite d'être considérée comme l'encyclique « Rerum Novarum » de notre temps.
- Toute l'Église, dans tout son être et tout son agir, tend à promouvoir le développement intégral de l'homme quand elle annonce, célèbre et œuvre dans la charité.
- Le développement authentique de l'homme concerne unitairement la totalité de la personne dans chacune de ses dimensions : il ne se limite pas à la simple dimension économique.
- Sans la perspective d'une vie éternelle, le progrès humain demeure privé de souffle, et risque de se réduire à la seule croissance de l'avoir.
- Seule la rencontre de Dieu permet de ne pas « voir dans l'autre que l'autre ». (Deus caritas est)
- Paul VI comprit clairement l'interaction existant entre l'élan vers l'unification de l'humanité et l'idéal chrétien d'une unique famille des peuples, solidaires dans une commune fraternité.
- Le témoignage de la charité du Christ à travers des œuvres de justice, de paix et de développement fait partie de l'évangélisation. En cela, la doctrine sociale de l'Église est une composante essentielle de l'évangélisation.
- Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation.
- Le développement naît donc d'un appel transcendant, et ne peut se donner par lui-même son sens propre ultime.
- Chacun demeure, quelles que soient les influences qui s'exercent sur lui, l'artisan principal de sa réussite ou de son échec.

- Le sous développement n'est pas le fruit du hasard ou d'une nécessité historique. Les peuples de la faim interpellent de façon dramatique les peuples de l'opulence.
- Le sous développement a une cause encore plus profonde que le manque de réflexion: c'est « le manque de fraternité entre les hommes et entre les peuples ».
- La société toujours plus globalisée nous rapproche, mais elle ne nous rend pas frères. La raison à elle seule comprend l'égalité, mais ne parvient pas à créer la fraternité.
- L'urgence ne découle pas uniquement de la pression des événements et des problèmes, mais également de ce qui est en jeu: la réalisation d'une authentique fraternité.

## Panorama de la situation actuelle

- Dans quelle mesure les attentes de Paul VI ont-elles été satisfaites par le modèle de développement adopté ces dernières décennies?
- Le profit est utile si en tant que moyen il est orienté vers un but qui lui donne un sens relatif aussi bien à la façon de le créer que de l'utiliser.
- Le développement a tiré des millions de personnes de la misère, mais il est obéré par des déséquilibres et par des problèmes dramatiques: effets délétères d'une activité financière mal orientée et spéculative, flux migratoires provoqués et mal gérés, exploitation anarchique des ressources de la terre. « Le scandale des disparités criantes » demeure, Détournement des aides, utilisation trop stricte du droit à la propriété intellectuelle.
- La crise doit être une occasion de discernement et mettre les acteurs en capacité d'élaborer de nouveaux projets.

- Le chômage et l'assistance prolongés minent la liberté et la créativité de la personne ainsi que ses rapports sociaux, et engendrent de grandes souffrances psychologiques et spirituelles.
- Éclectisme et relativisme culturels conduisent les groupes culturels à se rapprocher, mais sans dialogue authentique.
- Le nivellement culturel (uniformisation des comportements) détruit la signification profonde de la culture des différentes nations.
- Il manque une organisation des institutions économiques qui puisse garantir un accès à la nourriture et à l'eau, droit universel.
- Sans l'amour dans la vérité, le grand élan planétaire actuel risque de provoquer des dommages inconnus jusqu'alors, ainsi que de nouvelles fractures au sein de la famille humaine.

## La logique du don dans l'économie de marché

- L'être humain est fait pour le don. C'est le don qui exprime et réalise sa dimension de transcendance. S'il s'en détourne, c'est de par la blessure originelle.
- La conviction fautive d'exigence d'autonomie de l'économie par rapport à la morale a conduit l'homme à abuser de l'outil économique, y compris de façon destructrice.
- Séparer l'agir économique, à qui il reviendrait de créer les richesses, de l'agir politique, à qui il reviendrait de rechercher la justice par la redistribution est une erreur source de graves déséquilibres.
- Le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité.

- Il faut donner forme et organisation aux activités économiques qui, sans nier le profit, entendent aller au-delà de la logique de l'échange des équivalents et du profit comme but en soi.
- La distinction entre entreprises à but lucratif et non lucratif doit être dépassée par une nouvelle réalité qui considère le profit comme un instrument pour réaliser des objectifs humains et sociaux.
- La gestion de l'entreprise ne peut pas tenir compte des intérêts de ses seuls propriétaires, mais aussi de ceux de toutes les autres catégories de sujets qui contribuent à la vie de l'entreprise.
- Le processus de mondialisation dérive de l'unité de la famille humaine. Il doit être orienté en termes de relationnalité, de communion et de partage.

## Droits et devoirs de l'homme

- Détachés du cadre des devoirs, les droits individuels s'affolent et alimentent une spirale de requêtes privée de repères. L'exaspération des droits conduit à l'oubli des devoirs.
- Avoir en commun des devoirs réciproques mobilise beaucoup plus que la simple revendication de droits.
- Une redistribution planétaire des ressources énergétiques est nécessaire afin que les pays qui n'en ont pas puissent y accéder.
- Quand l'« écologie humaine » est respectée dans la société, l'écologie proprement dite en tire aussi avantage. Les devoirs que nous avons vis-à-vis de l'environnement sont liés à ceux que nous avons envers la personne considérée en elle-même et dans sa relation avec les autres.

## Une seule famille humaine

- Le développement des peuples dépend surtout du fait que nous reconnaissons que nous formons une seule famille.
- L'exclusion de la religion du domaine public, tout comme le fondamentalisme, empêchent la rencontre entre les personnes et leur collaboration en vue du progrès de l'humanité.
- Il est urgent que soit mise en place une véritable autorité politique mondiale. La gouvernance de la mondialisation devra être exercée de manière subsidiaire et polyarchique.
- L'adhésion à la loi morale universelle inscrite dans les cœurs est le présupposé de toute collaboration sociale constructive.

## Technique et anthropologie

- La technique s'inscrit dans la mission de cultiver et de garder la terre.
- La multiplication des possibilités d'interconnexion ne favorise pas en elle-même le développement et la démocratie, s'ils n'ont pas pour objectif principal la promotion de la dignité des personnes et des peuples.
- Prompts à se scandaliser pour des questions marginales, beaucoup semblent tolérer des injustices inouïes.
- Il n'y a pas de développement plénier et de bien commun universel sans bien spirituel et moral des personnes, considérées dans l'intégrité de leur âme et de leur corps.
- Dans l'amour que nous recevons, il y a toujours quelque chose qui nous surprend. Nous ne devrions jamais cesser de nous étonner devant ces prodiges.

## La force de l'humanisme chrétien

- Sans Dieu, l'homme ne sait où aller et ne parvient même pas à comprendre qui il est. Il ne peut fonder par lui-même un véritable humanisme.
- Le développement a besoin de chrétiens qui ont les mains tendues vers Dieu, conscients que l'authentique développement n'est pas produit par nous mais nous est donné.
- « *Le monde, la vie et la mort, le présent et l'avenir: tout est à vous! Mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu* ».
- « *Que votre amour soit sans hypocrisie. Fuyez le mal avec horreur, attachez vous au bien. Soyez unis les uns aux autres par l'affection fraternelle, rivalisez de respect les uns pour les autres* ».